

CENTRE FOR MEDIEVAL STUDIES

FRENCH READING EXAMINATIONS – 05 September 2017

Translate both passages (including the titles) into good English. Do not provide alternative translations of any words or phrases.

Dictionaries MAY be used. NO PENCILS ALLOWED. TIME: 2.5 hours.

1. La deuxième croisade

En mars 1146, à Vézelay, saint Bernard lançait un appel solennel à la Croisade. Mais les conditions politiques de l'entreprise n'étaient plus celles dont avait joué Urbain II. Deux souverains se portèrent immédiatement à la tête de cette deuxième croisade : le roi de France Louis VII et l'empereur germanique Conrad III. Nul ne parla d'un légat pontifical. La Croisade échappait à la papauté. On était loin des constructions théocratiques qui couronnaient, un demi-siècle plus tôt, le temps de la réforme grégorienne.

Entre les deux croisades, il y avait cependant un point commun : pas plus que leurs prédécesseurs de 1096-1097, les croisés de 1147 n'étaient au courant des subtilités politiques de l'Orient. Et pourtant, les choses avaient changé ; il ne s'agissait plus de conquérir à toute force tout ce qu'avaient les Turcs. L'accommodement avec l'Islam qui fondait la position politique du royaume franc de Jérusalem bouleversait les priorités politiques et militaires que pouvait entrevoir l'Occident. Les nouveaux croisés eurent quelque mal à comprendre que l'Infidèle de Damas fût tenu pour un allié.

Il fallait attaquer Alep, d'où venaient tous les assauts contre la présence franque. Les deux souverains venus d'Europe décidèrent au contraire d'aller au plus près de Jérusalem : ils attaquèrent Damas. Au vrai, Raymond de Poitiers avait tout fait pour que Louis VII n'écoutât pas ses conseils : le comportement douteux du prince d'Antioche et de sa jeune et jolie nièce la reine de France rendait le Capétien sourd à tous les avis.

2. Miroitements du Moi. Le sujet lyrique chez Charles d'Orléans et François Villon

On s'accorde aisément à dire que Charles d'Orléans et François Villon furent les deux plus grands lyriques du Moyen Âge finissant. Ils représentent en quelque sorte le double aboutissement de la tradition lyrique médiévale, celle, lointainement nouée par les troubadours au tournant des XI^e et XII^e siècles, celle, d'origine sans doute plus latine, élaborée en marge de la musique et dans des espaces urbains à partir du XIII^e.

Or, au cœur de leurs différences, de registres, de tons, de thématiques, ils posent les mêmes questions sur la nature du *je* lyrique et sur le sens à accorder à l'expression lyrique. L'un et l'autre créent une émotion dont l'effet ouvre à la possibilité pour leurs œuvres d'être encore lues et entendues. Ils ont su faire de leurs vers cette « matière-émotion » qui définit pour Michel Collot la poésie lyrique, une émotion « mise en œuvre » qui « agit sur le lecteur ». En témoignent les multiples spectacles sur Villon, la réception créatrice de Charles d'Orléans chez des peintres comme Matisse...

Cette réception sans cesse réactualisée semble d'abord se fonder sur ce que l'on connaît de la vie supposée ou réelle des deux poètes [...]

1. Jean Favier, *Le temps des principautés de l'an mil à 1515*, Paris : Fayard, 1984, réimpr. Paris : Librairie générale française, 2002 (Le Livre de Poche-références 2937), p.140.

2. Michèle Gally, « Miroitements du Moi. Le sujet lyrique chez Charles d'Orléans et François Villon », dans : *Être poète au temps de Charles d'Orléans (XV^e siècle)*, Études réunies par Hélène Basso et Michèle Gally, Avignon : Éditions universitaires d'Avignon, 2012, pp. 190-207, ici p. 190.